REPUBLIQUE DU BENIN Fraternité-Justice-Travail

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET N° 2017 - 076 du 10 fevrier 2017

chargeant Monsieur Candide Armand-Marie AZANNAI, Ministre délégué auprès du Président de la République, Chargé de la Défense Nationale, de l'intérim de Monsieur Sacca LAFIA, Ministre de l'Intérieur et de la Sécurité Publique, pour la période du 08 au 12 février 2017.

CHEF DE LA L'ETAT, CHEF DU GOUVERNEMENT,

- Vu la loi n°90-32 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin;
- Vu la décision portant proclamation, le 30 mars 2016 par la Cour Constitutionnelle, des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 20 mars 2016;
- Vu le décret n°2016-264 du 6 avril 2016 portant composition du Gouvernement,

DECRETE:

<u>Article 1er</u>: Pendant la période de l'absence de Monsieur Sacca LAFIA, Ministre de l'Intérieur et de la Sécurité Publique, son intérim sera assuré, du 08 au 12 février 2017, par Monsieur Candide Armand-Marie AZANNAI, Ministre délégué auprès du Président de la République, Chargé de la Défense Nationale.

Article 2 : Le présent décret sera publié au Journal Officiel.

Fait à Cotonou, le 10 fevrier 2017

Par le Président de la République, Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,

Patrice TALON